

Province de Québec Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts MRC de Maskinongé

## **AVIS PUBLIC**

## Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 28 janvier 2019 à 19 heures, à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de ville de Saint-Alexis-des-Monts située au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

L'objet de cette assemblée est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

La propriété est localisée au 750, rue Sainte-Anne. La dérogation concerne la localisation du garage. La marge latérale du garage est de 1,9 mètre et aurait dû être de 2 mètres.

La dérogation vise à autoriser une marge latérale de 1,9 mètre pour le garage tel que montré au certificat de localisation préparé par Laurier Isabelle arpenteur-géomètre.

Au cours de cette assemblée, le Conseil entendra toutes les personnes désirant s'exprimer sur ces demandes.

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 181ÈME JOUR DE JANVIER 2019

GILLES FRAPPIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Capitale de la truite mouchetée

101, Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts (Québec) JOK 1V0